



UNION
NATIONALE
DES NOTAIRES
EMPLOYEURS



Le 22 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La relance du logement sur la bonne voie

Les membres de l'Alliance pour le logement se félicitent de l'écoute du Premier ministre et du gouvernement concernant la nécessité d'aller vers un « statut du bailleur privé » efficace ainsi que de baisser la RLS pour les bailleurs sociaux.

Les professionnels saluent également l'engagement de Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du logement, pour porter, dans le cadre du budget 2026, des mesures relatives au logement social et au logement privé. La politique du logement doit en effet reposer sur ces deux piliers complémentaires.

Le statut du bailleur privé, tel que défini dans le texte du 49-3, produira le choc de confiance nécessaire à la relance attendue, en neuf, avec la mise sur le marché de plusieurs dizaines de milliers de logements locatifs supplémentaires par an. En permettant l'amortissement d'un bien locatif, ce statut reconnaît pleinement le rôle d'acteur économique joué par l'investisseur particulier.

Concernant le parc ancien, des ajustements seront sans doute nécessaires afin que le dispositif puisse pleinement atteindre ses objectifs. C'est pourquoi il sera important que l'exécutif suive les effets de ces mesures, en concertation avec les professionnels.

Ce premier texte essentiel dans la définition de ce statut consacre l'efficacité de la réflexion collective initiée par Valérie Létard et la mission confiée à Marc-Philippe Daubresse et Mickaël Cosson. Ce travail a été poursuivi par le gouvernement et les parlementaires pour répondre aux besoins des Français sur tous les territoires. Les professionnels sont d'ores et déjà engagés pour accueillir les investisseurs particuliers qui attendaient ce feu vert pour revenir.

Parallèlement, l'abaissement de la RLS donnera encore plus de souffle aux bailleurs sociaux qui retrouvent progressivement des capacités d'investissement tant en neuf qu'en rénovation. La progression des demandes d'agrément 2025 confirme en effet l'effet positif et immédiat d'une baisse de la RLS sur la production de logements sociaux.

Force constructive et unie, l'Alliance pour le logement est pleinement mobilisée pour que ces mesures produisent rapidement leurs effets concrets pour tous nos concitoyens.

CONTACTS PRESSE

FFB

Anaïk Cucheval | 06 75 62 93 19 | cuchevala@national.ffbatiment.fr
www.ffbatiment.fr

USH

Joachim Soëtard / 01 40 75 79 42 ou 06 07 95 79 31
www.union-habitat.org

FNAIM

Carol Galivel / Valentin Eynac | 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63 | galivel@galivel.com
www.fnaim.fr

FPI

Sophie Mazoyer | 06 76 16 07 01 | s.mazoyer@fpifrance.fr
www.fpifrance.fr

Pôle Habitat FFB

Stéphane Balliste | 06 60 98 32 11 | ballistes@habitat.ffbatiment.fr
www.polehabitat-ffb.com

PROCIVIS

Maxime Taillebois | 06 08 31 30 02 | maxime.taillebois@procivis.fr
www.procivis.fr

UNIS

Charlotte ECKERL | 01 55 32 01 14 | presse@unis-immo.fr
www.unis-immo.fr

UNNE

Marc Girard et Valérie Velin, co-présidents | marc.girard@06035.notaires.fr et valerie.velin@unne.fr
Marc Girard 06 24 26 53 20
www.unne.fr

UNSFA

Géraldine Camara, déléguée générale | 06 30 87 92 65 | dg@unsfa.com
www.usnfa.fr

UNTEC

Franck Dessemon, Président | président@untec.com | 01 45 63 54 75
www.untec.com